

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 25 OCTOBRE 2019**

Date de Convocation : 18/10/2019
Nombre de conseillers en exercice : 11
Présents : 9
Absents : 2

L'an Deux Mille Dix Neuf, le Vingt Cinq Octobre à Vingt heures Trente, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis en mairie sous la présidence d'Hugues CRIGNON, Maire.

Etaients présents : Mmes Laetitia JUMEL, Michèle JUMEL et Mrs Olivier BELLAY, Jérôme CHATELET, Hugues CRIGNON, Jean-Marie DUVALET, Aurélien LECLERC, Christophe PELAN, Maxime SENENTE.

Absents : Marie Christine LYLEIRE et Jean-Marie GAMAIN

Secrétaire de séance : Laetitia JUMEL

Point travaux :

- Rénovation intérieure de l'église :

Monsieur le Maire fait part de l'avancement des travaux de restauration de l'église. Les enduits du plafond et des murs de la nef sont terminés, les badigeons vont pouvoir commencer. Les deux tableaux situés dans le cœur de l'église ont été décrochés pour être restaurés.

- Restauration du mobilier de l'église

Monsieur Schuler conservateur de l'Oise a inscrit aux monuments historiques deux statues d'évêque de l'église de Daméraucourt. Monsieur Schuler nous demande d'envisager la restauration de ces 2 statues, de la poutre de gloire avec de deux statues. Des subventions seront accordées à hauteur 50 % par la DRAC et 25% par le Conseil Départemental.

Des devis vont être demandés à des restaurateurs, et le conseil municipal décidera de la suite à donner

- Parking de la mairie Parking

Monsieur le Maire informe que le parking de la mairie a été gravillonné mais des imperfections ont été constatées. Dossier à suivre.

Rapport d'activités de la CCPV

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le rapport d'activités 2018 de la CCPV, le Conseil Municipal approuve ce rapport.

Prise de compétence « Organisation de la Mobilité » par transfert des communes-membres à la CCPV :

La commune est organisatrice de la mobilité et couvre les secteurs suivants :

- L'organisation de services réguliers de transports publics urbains, non urbains et scolaires.
- L'organisation de services de transport collectif à la demande (TAD), le cas échéant.
- Le développement des modes de déplacements terrestres non motorisés et des usages partagés des véhicules terrestre à moteur (vélo, marche, co-voiturage, auto partage).

La CCPV nous demande le transfert de cette compétence, le conseil municipal a émis un avis favorable.

Indemnité de la trésorière :

Monsieur le Maire informe le conseil du changement de trésorier, Madame Anne TELLIER DELATTRE est en poste à Grandvilliers depuis le 01/04/2019. Le conseil municipal accepte de lui verser une indemnité de conseil et d'élaboration de budget.

Campagne de gravillonnage :

Le conseil municipal continue le programme de gravillonnage, en 2020 la route du château d'eau jusqu'à la cavée de Réderie et la route du cimetière seront gravillonnées.

Colis des aînés :

Le conseil municipal décide comme les années précédentes d'offrir un bon d'achat de 35€ aux aînés de la commune de 65 ans et plus. Il sera offert le samedi 14 décembre à partir de 14h30.

Commémoration du 11 novembre :

Rassemblement à 10h45 devant l'école, dépôt d'une gerbe de fleurs au monument aux morts, suivi du verre de l'amitié.

Questions Diverses :

- Monsieur le Maire fait part de la visite de Madame la Présidente du Conseil Départemental de l'Oise, Madame Lefebvre Nadège, accompagnée de Madame Borgoo et de Monsieur Decorde nos conseillers départementaux. Cette visite a été positive, Madame Lefevre a pu constater les travaux importants de l'église qui justifient l'octroi des subventions.

- Les tilleuls rue de Grandvilliers autour de la chapelle vont être coupés.

- Bilan de la brocante : Le comité des fêtes est satisfait de cette journée conviviale.

- Le comité des fêtes organise son 1er marché de Noël à la salle des fêtes de Daméraucourt le 1^{er} décembre 2019, 10 exposants seront présents, gâteaux et vin chaud seront proposés.

- Les vœux du maire auront lieu le samedi 11 janvier 2020 à 19h30.

Levée de séance 23h00.